



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Classement rang H *C2

Décembre 2015
Janvier 2016
Avril 2018



Contexte général

Présentation de la commune

Localisation :

Région :	Franche-Comté
Département :	Doubs
Arrondissement :	Besançon
Intercommunalité :	Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
Code Insee :	25136
Code postal :	25170

Population : 529 habitants

Géographie :

Chaucenne est situé à 12 km au nord-ouest de Besançon, à une altitude de 220 m, sur les bords de la Lanterne. Sa superficie est de 488 ha. La densité de la population est de 110 habitants par km².

Informations relatives à la population

Recensement de la population avec identification et localisation des personnes à mobilité réduite, des personnes à risque, des personnes seules...

Nombre d'habitants permanents : 529

Personnes ressources

Les éléments nécessaires à l'organisation des secours et au déclenchement de l'alerte à la population sont contenus dans les documents suivants :

PCS — Plan Communal de Sauvegarde

Plan ORSEC Départemental, dispositions spécifiques - Stockage et distribution de comprimés d'iodure de potassium

DICRIM — Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Les élus du conseil municipal sont identifiés comme personnes ressources dans le cadre du plan communal de sauvegarde.

Le territoire de la commune est divisé en six secteurs placés sous la responsabilité d'un binôme d'élus.

Les missions dévolues au binôme sont les suivantes :

Avant la crise :

- ✓ Prendre connaissance des documents constituant le PCS, le DICRIM et le plan ORSEC départemental, dispositions spécifiques – stockage et distribution de comprimés d'iodure de potassium,
- ✓ Prendre connaissance de la liste des habitants de son secteur ;
- ✓ Tenir à jour la liste des habitants et de leurs éventuelles difficultés (personne seule, mobilité réduite,..).

Pendant la crise :

- ✓ En cas d'activation du PCS, alerter la population, l'informer sur les « bons gestes » à faire, recenser les personnes présentes sur le secteur, les dommages aux personnes et aux biens ;
- ✓ Rendre compte et se mettre à disposition de l'autorité coordonnatrice.

Après la crise :

- ✓ Informer, accompagner le retour à la normalité (retour sur les lieux d'habitation), après autorisation de l'autorité.

Personnes ressources

Nom	Adresse	Téléphone	Compétences
VOUGNON Bernard	5 Grande Rue	03 81 58 03 87 06 40 77 46 15	Maire
GUILLAUME Jean-Luc	2 rue des Varennes	03 81 55 08 30 06 52 28 09 09	Adjoint
ROSET Alain	21 rue Saint-Jean	03 81 55 43 03 07 68 01 53 34	Adjoint
MERGER Bernard	19 rue Saint-Jean	03 81 55 45 65	Adjoint
BERTIN Jean-François	1 chemin des Cyprès	03 81 55 42 95	Conseiller
DYSSLI Christian	14rue des Tilleuls	03 81 58 01 15	Conseiller
MOINE Daniel	6 chemin Essarts Buson	03 81 58 01 23	Conseiller
MOREL Philippe	1 A chemin des Sapins		Conseiller
MOUNOUSSAMY Léonel	2 chemin des Cyprès	03 81 55 42 97	Conseiller
OUBENAÏSSA Mohammed	4 rue Jean-François Brun	03 81 55 49 77	Conseiller
VERGON Marie-Jo	2 rue des Tilleuls	03 81 55 02 85	Conseillère
VILLEMIN Audrey	3 chemin Vigne Rochet	03 81 55 02 01	Conseillère

QUARTIER DES BARROTS	Personnes ressources	
		Jean-François BERTIN 1 chemin des Cyprès 03 81 55 42 95 Léonel MOUNOUSSAMY 2 chemin des Cyprès 03 81 55 42 97
RUE DES BARROTS		
2 rue des Barrots		
2 rue des Barrots		
4 rue des Barrots		
6 rue des Barrots		
8 rue des Barrots		
10 rue des Barrots		
12 rue des Barrots		
16 rue des Barrots		
18 rue des Barrots		
20 rue des Barrots		
22 rue des Barrots		
1 rue des Barrots		
3 rue des Barrots		
5 rue des Barrots		
ROUTE DES PLANCHES		
2 route des Planches		
CHEMIN CORNE GAUDET		
2 chemin Corne Gaudet		
4 chemin Corne Gaudet		
6 chemin Corne Gaudet		
8 chemin Corne Gaudet		

QUARTIER DES BARROTS	Personnes ressources	
		Jean-François BERTIN 1 chemin des Cyprès 03 81 55 42 95
CHEMIN DES SAULES		
1 chemin des Saules		
3 chemin des Saules		
5 chemin des Saules		
CHEMIN DES VERNES		
2 chemin des Vernes		
4 chemin des Vernes		
6 chemin des Vernes		
1 chemin des Vernes		
3 chemin des Vernes		
5 chemin des Vernes		
CHEMIN DES CYPRÈS		
1 chemin des Cyprès		
2 chemin des Cyprès		
ROUTE DE MONCLEY		
1 route de Moncley		
3 route de Moncley		
ROUTE DE LA MAGUYOTTE		
2 route de la Maguyotte		
2 bis route de la Maguyotte		
2 ter route de la Maguyotte		
4 route de la Maguyotte		
6 rue de la Maguyotte		

QUARTIER DROITE RD8 ROUTE DE BESANÇON	Personnes ressources	
		Philippe MOREL 1 A chemin des Sapins
CHEMIN DES SAPINS		
2 chemin des Sapins		
4 chemin des Sapins		
1 chemin des Sapins		
1 A chemin des Sapins		
3 chemin des Sapins		
CHEMIN SYMPHORIEN PERREUX		
1 chemin Symphorien Perreux		
3 chemin Symphorien Perreux		
3 A chemin Symphorien Perreux		
5 chemin Symphorien Perreux		
7 chemin Symphorien Perreux		
9 chemin Symphorien Perreux		
CHEMIN CHATEAU D'EAU		
2 chemin du château d'eau		
4 chemin du château d'eau		
6 chemin du château d'eau		
8 chemin du château d'eau		
10 chemin du château d'eau		
14A chemin du château d'eau		
14B chemin du château d'eau		
14C chemin du château d'eau		
14D chemin du château d'eau		
1 chemin du château d'eau		
3 chemin du château d'eau		
5 chemin du château d'eau		

QUARTIER DROITE RD8 ROUTE DE BESANÇON	Personnes ressources	
	Philippe MOREL 1 A chemin des Sapins Marie-Jo VERGON 2 rue des Tilleuls 03 81 55 02 85	
RUE JEAN-FRANCOIS BRUN		
2 rue Jean-François Brun		
4 rue Jean-François Brun		

RUE DE BESANÇON		
2 rue de Besançon		
4 rue de Besançon		
6 rue de Besançon		
8 rue de Besançon		
10 rue de Besançon		
12 rue de Besançon		
1 rue de Besançon		
3 rue de Besançon		7 appartements
5 rue de Besançon		
7 rue de Besançon		
9 rue de Besançon		
11 rue de Besançon		

LOTISSEMENTS SAINT-JEAN, VARENNES	Personnes ressources	
		Alain ROSET 21 rue Saint-Jean 03 81 55 43 03 07 68 01 53 34
	Bernard MERGER 19 rue Saint-Jean 03 81 55 42 65	
RUE SAINT JEAN		
2 rue Saint-Jean		
4 rue Saint-Jean		
6 rue Saint-Jean		
6 Bis rue Saint-Jean		
8 rue Saint-Jean		
10 rue Saint-Jean		
1 rue Saint-Jean		
3 rue Saint-Jean		
5 rue Saint-Jean		
7 rue Saint-Jean		
9 rue Saint-Jean		
11 rue Saint-Jean		
13 rue Saint-Jean		
15 rue Saint-Jean		
17 rue Saint-Jean		
19 rue Saint-Jean		
21 rue Saint-Jean		
23 rue Saint-Jean		
RUE DU SAUCET		
4 rue du Saucet		
6 rue du Saucet		
1 rue du Saucet		
3 rue du Saucet		
5 rue du Saucet		

LOTISSEMENTS SAINT-JEAN, VARENNES	Personnes ressources	
		Alain ROSET 21 rue Saint-Jean 03 81 55 43 03 07 68 01 53 34
	Bernard MERGER 19 rue Saint-Jean 03 81 55 42 65	
RUE DES VARENNES		
2 rue des Varennes		
4 rue des Varennes		
6 rue des Varennes		
8 rue des Varennes		
1 rue des Varennes		
3 rue des Varennes		
5 rue des Varennes		
7 rue des Varennes		

CHEMIN DES PIERRIÈRES		
2 chemin des Pierrières		
4 chemin des Pierrières		
1 chemin des Pierrières		
3 chemin des Pierrières		
5 chemin des Pierrières		

ENTRÉE VILLAGE CÔTÉ BESANÇON	Personnes ressources	
		Bernard VOUGNON 5 Grande Rue 03 81 58 03 87 06 40 27 00 00 Jean-Luc GUILLAUME 2 rue des Varennes 03 81 55 08 30
CHEMIN VIGNES ROCHET		
2 chemin Vignes Rochet		
4 chemin Vignes Rochet		
1 chemin Vignes Rochet		
3 chemin Vignes Rochet		
CHEMIN DE FANEY		
2 chemin de Faney		
1 chemin de Faney		
3 chemin de Faney		
5 chemin de Faney		
CHEMIN CHAMP FANUT		
2 chemin Champ Fanut		
4 chemin Champ Fanut		
6 chemin Champ Fanut		
8 chemin Champ Fanut		
10 chemin Champ Fanut		
1 chemin Champ Fanut		
3 chemin Champ Fanut		
5 chemin Champ Fanut		

ENTRÉE VILLAGE CÔTÉ BESANÇON	Personnes ressources	
	Bernard VOUGNON 5 Grande Rue 03 81 58 03 87 06 40 27 00 00 Jean-Luc GUILLAUME 2 rue des Varennes 03 81 55 08 30	
GRANDE RUE		
2 Grande Rue		
4 Grande Rue		
6 Grande Rue		
8 Grande Rue		
10 Grande Rue		
12 Grande Rue		
14 Grande Rue		
16 Grande Rue		
18 Grande Rue		
20 Grande Rue		
22 Grande Rue		
24 Grande Rue		
24 A Grande Rue		
26 Grande Rue		
28 Grande Rue		
30 Grande Rue		
32 Grande Rue	WF Transport	
1 chemin des Prés		
1 Grande Rue		
1 Grande Rue		
1 Grande Rue		
3 Grande Rue		
5 Grande Rue		
7 Grande Rue		
9 Grande Rue		
11 Grande Rue		
15 A Grande Rue		
15 B Grande Rue		
15 C Grande Rue		

ENTRÉE VILLAGE CÔTÉ BESANÇON	Personnes ressources	
	Bernard VOUGNON 5 Grande Rue 03 81 58 03 87 06 40 27 00 00 Jean-Luc GUILLAUME 2 rue des Varennes 03 81 55 08 30	
GRANDE RUE		
17 Grande Rue		
19 Grande Rue		
21 Grande Rue	Mairie	
23 Grande Rue		

Grande Rue (suite)	Personnes ressources	
	Daniel MOINE 6 chemin Essart Buzon 03 81 58 01 23 Philippe MOREL 1 A chemin de Sapins	
GRANDE RUE		
27 Grande Rue		
27A Grande Rue		
27B Grande Rue		
27C Grande rue		
27D Grande Rue		
27E Grande Rue		
27 Grande Rue		
27F Grande Rue		
29 Grande Rue		
31 Grande Rue		4 appartements
31 Grande Rue		
31 Grande Rue		
31 Grande Rue		
CHEMIN LOUISZARD		
2 chemin Louiszard		
4 chemin Louiszard		
CHEMIN ESSART BUZON		
4 chemin Essart Buzon		
6 chemin Essart Buzon		
8 chemin Essart Buzon		
CHEMIN DE JERICHO		
2 chemin Jericho		2 appartements

CENTRE VILLAGE	Personnes ressources	
	<p>Christian DYSSLI 14 rue des Tilleuls 03 81 58 01 15</p> <p>Mohamed OUBENAÏSSA 4 rue Jean-François Brun 03 81 55 49 77</p>	
RUE DES ANCIENNES ÉCOLES		
2 rue des Anciennes Écoles		
4 rue des Anciennes Écoles		
1 rue des Anciennes Écoles		
3A rue des Anciennes Écoles		
3B rue des Anciennes Écoles		
5 rues des Anciennes Écoles		
7 rue des Anciennes Écoles		
9 rue des Anciennes Écoles		
RUE DE LA BASCULE		
2 rue de la Bascule		
4 rue de la Bascule		
6 rue de la Bascule		
1 rue de la Bascule		
3 rue de la Bascule		
RUE DES JARDINS		
2 rue des Jardins		
4 rues des Jardins		
6 rue des Jardins		
1 rue des Jardins		
3 rue des Jardins		

CENTRE VILLAGE	Personnes ressources	
		Christian DYSSLI 14 rue des Tilleuls 03 81 58 01 15 Mohamed OUBENAISSA 4 rue Jean-François Brun 03 81 55 49 77
RUE DES TILLEULS		
2 rue des Tilleuls		
4 rue des Tilleuls		
4bis rue des Tilleuls		
6 rue des Tilleuls		
8 rue des Tilleuls		
10 rue des Tilleuls		
12 rue des Tilleuls		
14 rue des Tilleuls		

Établissements recevant du public

Établissement public	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil	Responsable	Heures d'ouverture
Administrations					
Mairie	21 Grande Rue	03 81 55 03 30		Maire Bernard Vougnon	Lundi Mercredi 8h30 - 18h30

Établissements recevant des enfants et du public					
Centre de loisirs	33 Grande Rue	06 72 35 87 81		Francas Aline Bertin	Vacances scolaires
École maternelle	33 Grande Rue	03 81 55 01 43	60 enfants 2 classes	Directrice Stéphanie Alacio	
Bibliothèque	33 Grande Rue			Gillette Vougnon	diverses
Salle polyvalente	33 Grande Rue		160 personnes	Alain Roset	Location week-end

Lieu de culte		
Église		200 personnes

Activités professionnelles

Raison sociale	Adresse	Responsable	Téléphone	Activités
Artisans				
Garny traiteur	1 chemin du Château d'eau	Thierry Garny	03 81 55 45 20	Traiteur
Sarl Decourcière	2 chemin de Jericho	Bruno Decourcière	03 81 58 02 73	Electricien
Sarl Da Mota	8 chemin Essart Buson	Fransisco Da Mota	03 81 58 03 05	Maçon
Allier Paysage	2 rue de la Bascule	Loïc Allier	09 79 26 37 75 06 20 55 71 18	Paysagiste
FCM communication	4 rue du Saucet	Charline Mourgeon	03 81 55 07 93	Agence de publicité
Eurl Chambellan	4 rue de Besançon	Christian Chambellan		Plâtrier

Entreprises				
Transports WF	32 grande rue			Transporteur

Activités agricoles				
GAEC de la Vigne Rochet	3 Chemin Vignes Rochet	Thierry Villemain	03 81 55 02 01	Agriculteur
GAEC Henriët	6 rue de la Maguyotte	Jean-Noël Henriët	03 81 58 01 59	Agriculteur

Annexe au
PLAN COMMUNAL DE
SAUVEGARDE

Plan ORSEC Départemental
Dispositions spécifiques
STOCKAGE et
DISTRIBUTION de
COMPRIMES d'IODURE de
POTASSIUM
Classement rang H *C2

mars 2013
janvier 2016
Avril 2018

Contexte général

Ce document est un résumé du dispositif départemental de distribution à la population de comprimés d'iodure de potassium en cas d'accident nucléaire entraînant des rejets d'iode radioactif dans l'environnement.

Le document intégral, communiqué par la préfecture, est joint au dossier PCS « Plan Communal de Sauvegarde » consultable en mairie.

Préambule

En cas d'alerte sanitaire transmise par l'automate d'appel de la préfecture, les principales recommandations à transmettre à la population et actions à mettre en place par les personnes ressources identifiées dans le PCS sont les suivantes :

Mise à l'abri et confinement (fermeture des fenêtres et des volets, arrêt des ventilations) si la dose efficace prévisionnelle dépasse 10 mSv (mili Sievert)

Evacuation de la zone de danger si la dose efficace prévisionnelle dépasse 50 mSv

Ingestion de comprimé d'iode

Organisation du stockage

Le stockage départemental est géré par le CERP (Centre Européen de Répartition Pharmaceutique).

Ce stock est calculé sur la base d'un comprimé par habitant afin de couvrir les premiers besoins.

Diffusion de l'alerte

L'alerte est donnée par le préfet ou par l'EPRUS (Etablissement de Préparation de Réponse aux Urgences Sanitaires) au GR (Grossiste Répartiteur) le CERP qui se trouve dès lors en mode astreinte 24h/24, 7 jours sur 7.

L'alerte est diffusée aux maires, aux services concernés et aux médias par la préfecture.

Le maire relaye immédiatement l'information vers la population par tout moyen suffisamment mobilisateur (sirène, mégaphone, **porte à porte**).

Ces messages d'alerte, diffusés par les personnes ressources, seront accompagnés d'une information relative à :

- la description de l'évènement (informations transmises par les autorités),
- aux comportements à adopter (voir fiche « Risques Nucléaires » du DICRIM),
- aux conditions de distribution des comprimés d'iodure de potassium (informations dans le présent document).

Organisation de la distribution

Le **SRC (Site de Rupture de Charge)** pour la commune de Chauenne est situé dans le chef-lieu de canton, à la **mairie d'Audeux**, 7 grande rue :

Adresse mail : commune.audeux@orange.fr

Téléphone (portable du maire) : 06 03 36 77 38

(accueil mairie) 03 81 60 20 77

C'est le CERP qui assure la livraison du SRC pendant les heures ouvrables dans un délai maximum de 12 heures à compter de la réception de la demande.

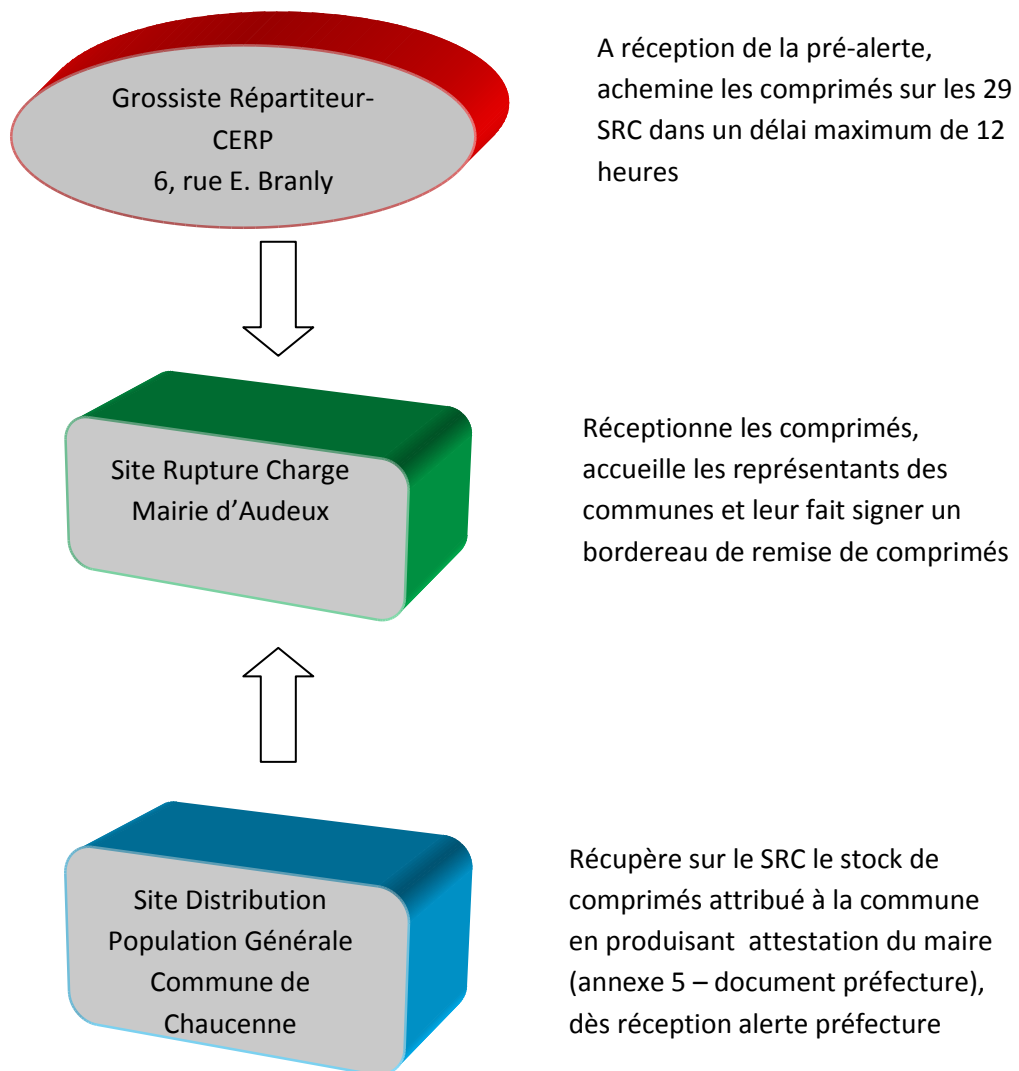
En dehors des heures ouvrables, et dans l'hypothèse où le CERP n'est pas en mesure d'assurer l'allotissement et la livraison totale des comprimés, un circuit de secours alternatif est mis en place.

Le **SDPG (Site de Distribution Population Générale)** est mis en place dans chaque commune. Le maire détermine le ou les locaux pouvant être activés dans des délais très courts (24h/24 et 7 jours/7).

Pour Chauenne, le SDPG est situé au centre de vie, dans la salle polyvalente.

Circuit Général de Distribution

Schéma simplifié



Distribution à la population

Distribuer prioritairement les comprimés dans les structures où sont regroupés les publics les plus vulnérables, **halte-garderie, école maternelle** (par les personnes ressources en charge du secteur).

Pendant les horaires scolaires, la livraison sera effectuée directement dans les écoles par la mairie avant l'ouverture des centres au public.

Distribution au reste de la population.

La population, alertée, est invitée à se rendre sur le site de distribution. Une information sur la prise d'iode et notamment sur la posologie sera disponible au moment de la distribution.

Les lots de comprimés seront remis sous récépissé indiquant le nom et les coordonnées de la personne qui les récupère, le nombre de comprimés distribués. (Annexe 6).

Dispositif communal de gestion d'une alerte sanitaire

En amont de la crise

1	Lieu de distribution des comprimés	Centre de vie les 3 charmes - salle polyvalente	Maire
2	Désignation du personnel appelé à être mobilisé	Personnes ressources identifiées dans le PCS	Maire
3	Distribution aux structures d'hébergement prioritaires	Prévoir une distribution prioritaire des comprimés à la halte garderie et à l'école maternelle (personnes ressources du secteur) Se munir de la liste des enfants inscrits dans chacune des structures	Audrey VILLEMAIN
4	Distribution à la population générale	L'inviter à se rendre sur le site de distribution Se munir de la liste détaillé de la population	Personnes ressources identifiées dans le PCS
5	Préparation de l'information à la population	Relayer l'information transmise par les autorités et distribuer les recommandations contenues dans la fiche « Risques nucléaires » du DICRIM	Personnes ressources identifiées dans le PCS
6	Intégration de cette procédure au PCS	Cette procédure figure en annexe au PCS	Alain ROSET

En situation de crise

1	Réception alerte préfecture	Récupérer les boîtes d'iode stable auprès du SRC. Se munir de l'attestation du maire (annexe 5 du document préfecture)	Secrétariat mairie
2	Alerter la population	Porte à porte effectué par les personnes ressources	Personnes identifiées dans PCS
3	Activer le dispositif de distribution	Mobiliser personnel d'astreinte pour mise en place de la logistique (salle, mobilier, téléphone, ordinateur portable, n° utiles, fournitures de bureau..) et de la signalétique. Prévoir un espace pour l'information (relayer les informations des autorités, affichage n° dédiés santé, notice d'information sur le comprimé, sa posologie..)	J. Luc GUILLAUME, Alain ROSET, Bernard MERGER
4	Mise en œuvre du dispositif de distribution prioritaire	Procéder à la distribution des comprimés à la halte-garderie et à l'école maternelle (personnes ressources du secteur)	Audrey VILLEMMAIN
5	Distribution à la population qui se présente au centre de distribution	Distribution des comprimés selon le dosage recommandé : Personne de + de 12 ans : 2 comprimés de 65 mg Enfant de 3 à 12 ans : 1 comprimé de 65 mg Enfant de 1 mois à 3 ans : ½ comprimé de 65 mg Nouveau né jusqu'à 1 mois : ¼ comprimé de 65 mg	Bernard VOUGNON, J. Luc GUILLAUME, Alain ROSET, Daniel MOINE, Bernard MERGER
6	Bordereau récépissé de remise de comprimés	Remplir et faire signer le récépissé. En garder un exemplaire en mairie	Bernard VOUGNON, J. Luc GUILLAUME, Alain ROSET, Daniel MOINE, Bernard MERGER
7	Distribution aux personnes isolées	Distribuer les comprimés aux personnes isolées identifiées dans le PCS (personnes ressources)	J. François BERTIN, Léonel MOUNOUSSAMY
8	Gestion du stock	Prévoir un système de gestion du stock permettant l'enregistrement des quantités de comprimés reçues et distribués.	J. Luc GUILLAUME, Alain ROSET,